



BILAN 2018
HOTELLERIE DE PLEIN & HOTELLERIE

Tous nos chemins mènent à vous
www.tourisme-hautevienne.com



L'hôtellerie de plein air

OFFRE

Source : base de données LEI, CDT.

- 55** campings dont **31** établissements classés.
- dont **31** établissements avec une offre locative.
- 16** campings non classés.
- 7** campings à la ferme.
- 66 aires de services ou bornes de camping-cars.
- 6 237 lits touristiques classés ou en cours de classement** (plus de 8 100 lits au total).

Répartition de la capacité d'accueil en campings classés Selon le type et la catégorie

	Etab.	Lits	Evolution sur 1 an	%
1 et 2 étoiles	13	1 899	- 9,9%	31%
3, 4 et 5 étoiles	18	4 338	- 8,1%	69%
Total	31	6 237		100%

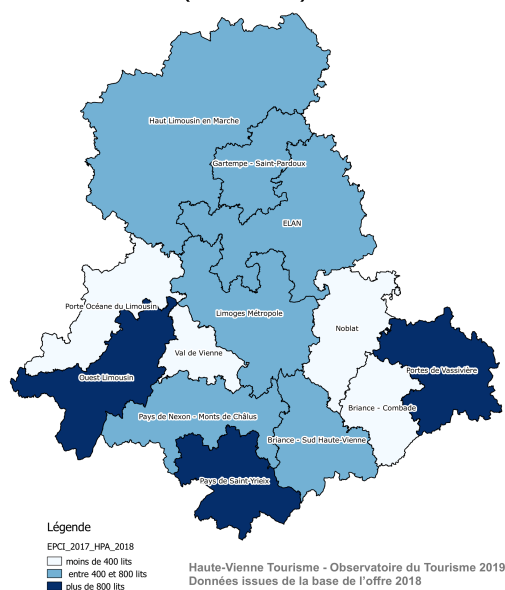
En 2018, la Haute-Vienne compte 55 campings et 62 aires de camping-cars. La capacité d'hébergement représente **37,6% de l'offre marchande départementale** (38,5% en 2017). **58% des établissements sont classés** (31 campings et 1 aire naturelle). On dénombre en outre 7 campings à la ferme (dont 6 labellisés) et 16 campings non classés.

Un **parc de qualité** : le haut de gamme pèse 70% des campings classés. Un établissement est classé en 5 étoiles. Les campings 3 et 4 étoiles offrent le plus de locatif.

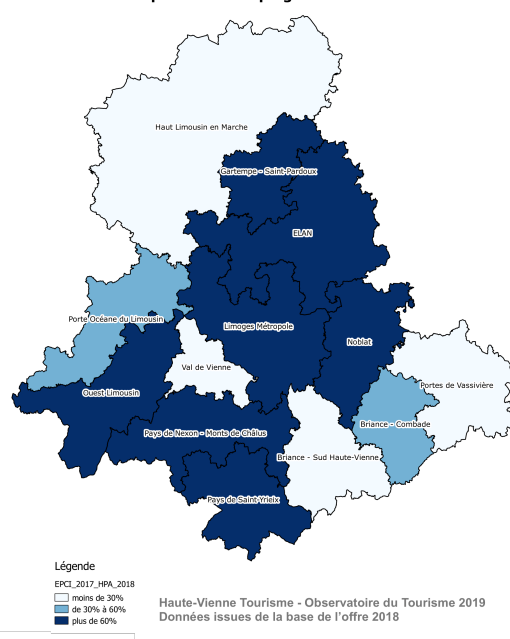
Si la **capacité d'hébergement classé diminue de 3,3%** sur un an, elle **diminue globalement de (5,7%) sur l'ensemble des campings** ; par contre elle augmente de 1,4% dans l'offre locative. Celle-ci passe de 14% à 15% de la capacité d'accueil en hôtellerie de plein air.

L'effort de développement du parc locatif doit être poursuivi, notamment dans les EPCI où il représente moins de 10% de l'offre.

Capacité d'hébergement de l'hôtellerie de plein air en 2018
(nombre de lits)



Part de la capacité en campings 3 à 5 étoiles en 2018

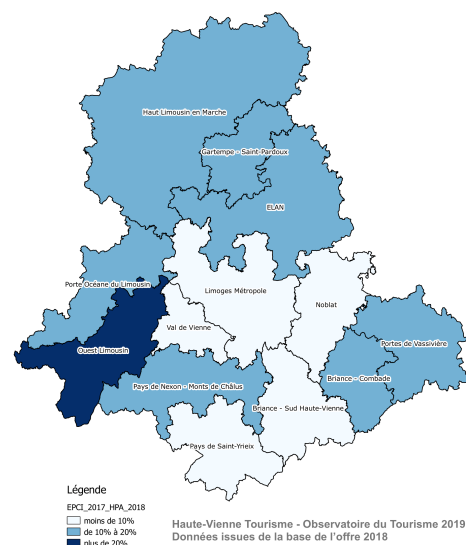


La répartition de la capacité d'hébergement de l'hôtellerie de plein air par EPCI est relativement équilibrée sur le territoire (voir carte). En effet, 6 EPCI sur 13 offrent entre 400 et 800 lits dans ce type d'hébergement (pour une moyenne départementale de 623 lits par EPCI). 3 EPCI offrent plus de 800 lits : Portes de Vassivière (1 388) ; Ouest Limousin (888) ; Pays de Saint-Yrieix (816). 4 EPCI offrent moins de 400 lits : Noblat (381) ; Porte Océane du Limousin (372) ; Briance-Combade (309) ; Val de Vienne (174).

En revanche, la répartition de l'offre haut de gamme (campings classés 3 à 5 étoiles), qui représente 53,5% de l'offre départementale en hôtellerie de plein air, est concentrée sur 7 EPCI dans lesquels elle représente plus de 60% de la capacité d'hébergement (voir carte) : Limoges Métropole (100%) ; Gartempe – Saint-Pardoux (100%) ; Pays de Saint-Yrieix (81%) ; Ouest Limousin (78%) ; Noblat (76%) ; Pays de Nexon – Monts de Châlus (71%) ; ELAN (63%). Ces 7 EPCI concentrent près de 90% de l'offre départementale en campings 3 à 5 étoiles. A l'opposé, dans 4 EPCI, cette offre représente moins de 30% de la capacité en camping : Briance – Sud Haute-Vienne (29%) ; Portes de Vassivière (0%) ; Haut Limousin en Marche (0%) ; Val de Vienne (0%).

La répartition des locatifs, qui représentent 15% de l'offre départementale en hôtellerie de plein air, est principalement concentrée sur Ouest Limousin (37% de l'offre de l'EPCI en hôtellerie de plein air). A l'opposé, dans 5 EPCI, la part des locatifs est inférieure à 10% de l'offre des campings : Noblat (9%) ; Limoges Métropole (8%) ; Pays de Saint-Yrieix (7%) ; Briance – Sud Haute-Vienne (6%) ; Val de Vienne (5%).

Part des locatifs dans l'offre d'hôtellerie de plein air en 2018



LA FREQUENTATION DES CAMPINGS

Source : INSEE Limousin.

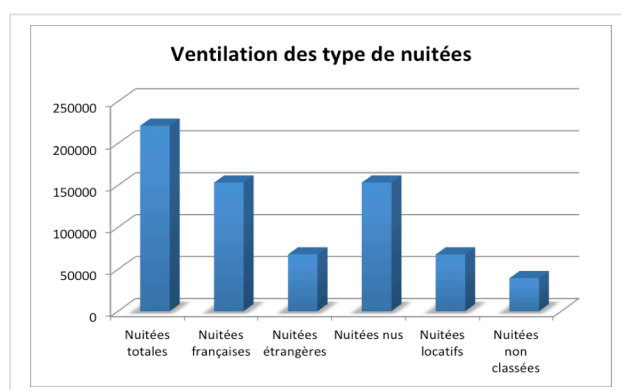
221 035 nuitées totales.

153 274 nuitées françaises et **67 761** nuitées étrangères.

Les nuitées étrangères représentent 31% de l'ensemble des nuitées.

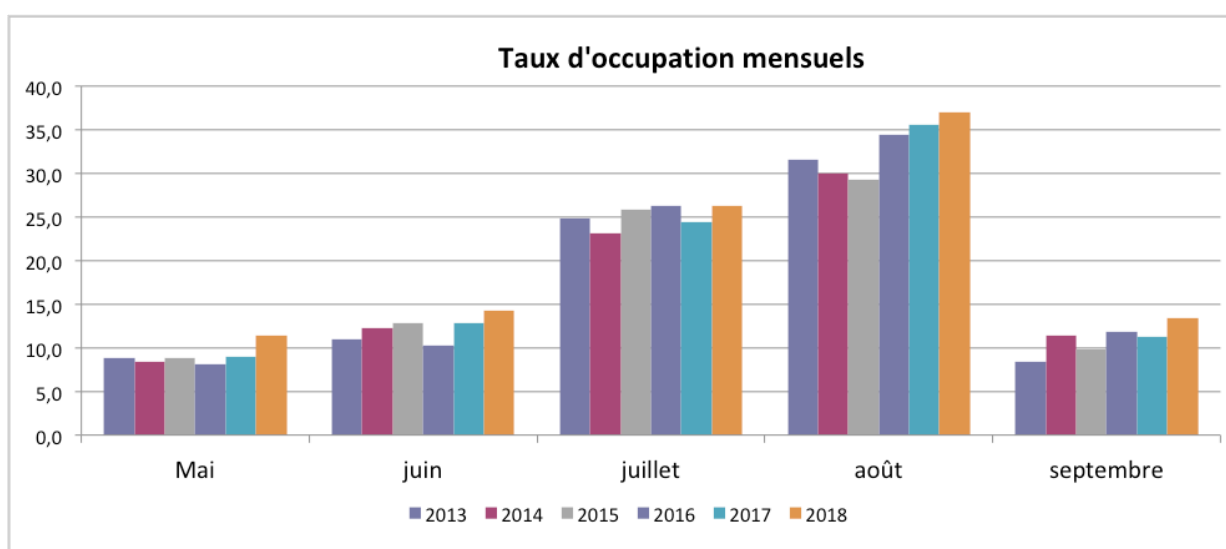
Les **principales nationalités étrangères** en termes de nuitées sont : les **Néerlandais** (qui représentent environ **49,2%** → des nuitées étrangères), les Britanniques (24,9% ↘), les Belges (9,8% →) et les Allemands (8,3% ↗).

2018	Campings	2017
↗ 221 035	nuitées totales	↘ 210 022
↗ 153 274	nuitées françaises	↘ 144 444
→ 67 761	nuitées étrangères	↗ 65 576
↗ 20,0%	taux d'occupation	↘ 18,1%
↘ 31%	part nuitées étrangères	↗ 31,2%
↘ 2,7	durée moyenne de séjour	↘ 2,6



Catégories	Taux d'occupation
Campings 1* et 2**	20,0% ↘
Campings 3***, 4**** et 5*****	21,3% ↘
TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES	20,0%

Types d'emplacements	Taux d'occupation
Nus	17,9%
Locatifs	32,1%
TOUS TYPES D'EMPLACEMENTS CONFONDUS	20,0%



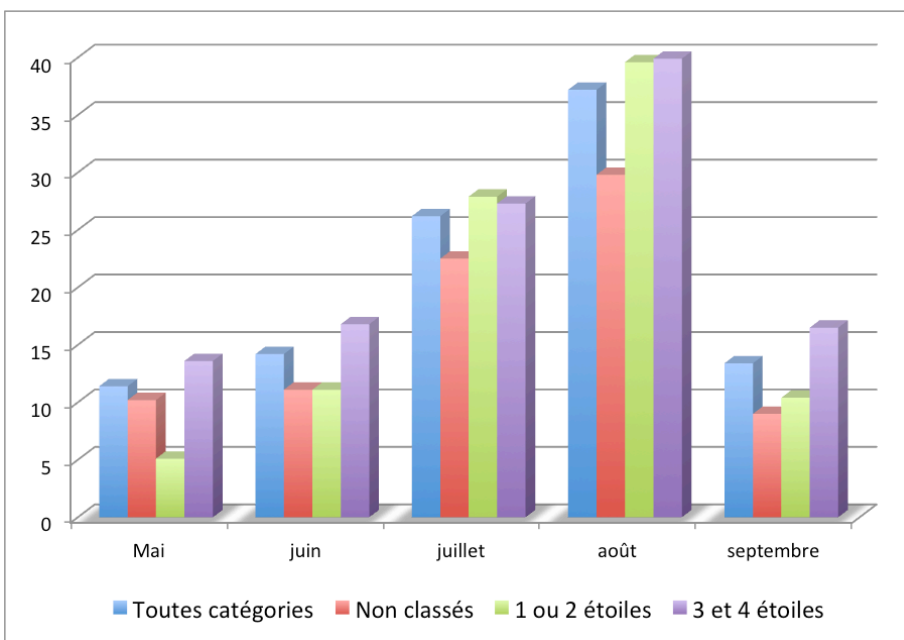
En 2018, le taux d'occupation des campings en Haute-Vienne s'est établi à **20,0%** sur l'ensemble de la saison, **en hausse de près de 2 points sur un an**. Il signifie un assez bon niveau de fréquentation pour le département et varie :

- de 17,0% pour les campings non classés à 21,3% pour les campings 3 à 5 étoiles ;
- de 17,9% pour les emplacements nus à 32,1% pour les emplacements équipés ;
- de 6,8% en avril à 37,2% en août.

Malgré un mois d'avril moins bon qu'en 2017, tous les autres mois de l'année ont bénéficié d'un meilleur taux d'occupation que l'année précédente. Le taux d'occupation a augmenté quel que soit le type d'emplacement et le niveau de classement du camping.

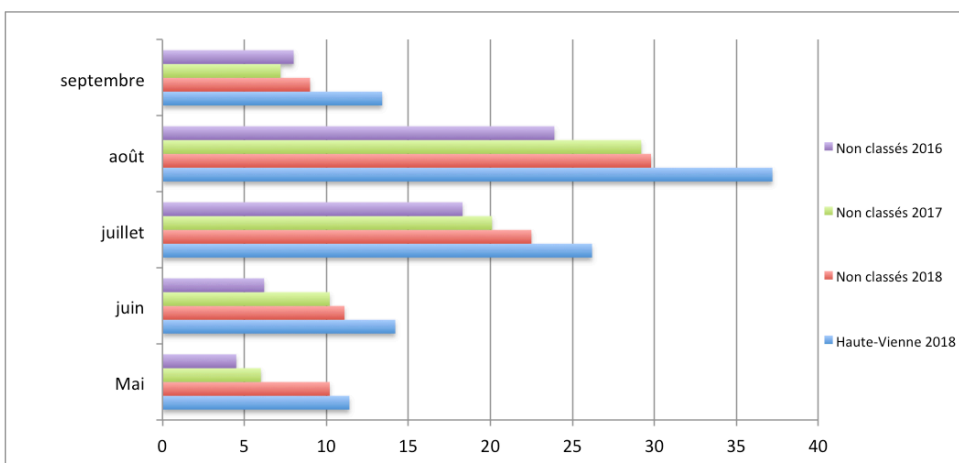
L'écart avec la Nouvelle-Aquitaine demeure important (15,2 points) mais se réduit de 2 points environ sur l'ensemble de la saison. Avec l'intérieur de région, il est de 9,3 points sur l'ensemble de la saison. On remarquera que sur 5 mois (soit tous les mois sauf juillet), les taux d'occupation des emplacements équipés (de locatifs) en Haute-Vienne sont supérieurs aux taux d'occupation globaux en Nouvelle-Aquitaine intérieure. **Ce constat indique que le type d'emplacement influence plus fortement le taux d'occupation que le niveau de classement du camping même si les campings classés ont des taux d'occupation plus élevés que les campings non classés**

Taux d'occupation par catégorie de classement en 2018



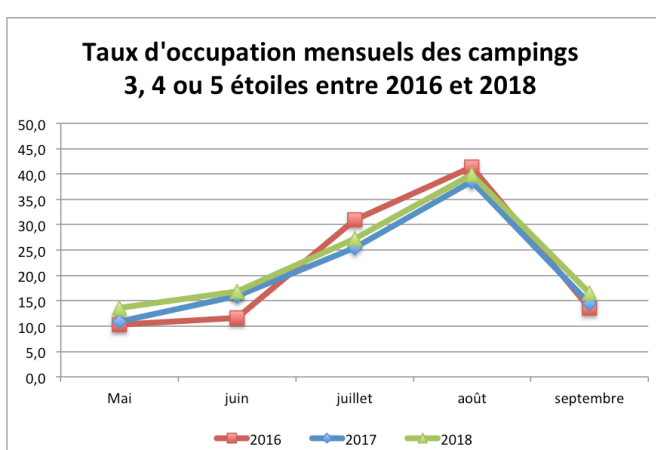
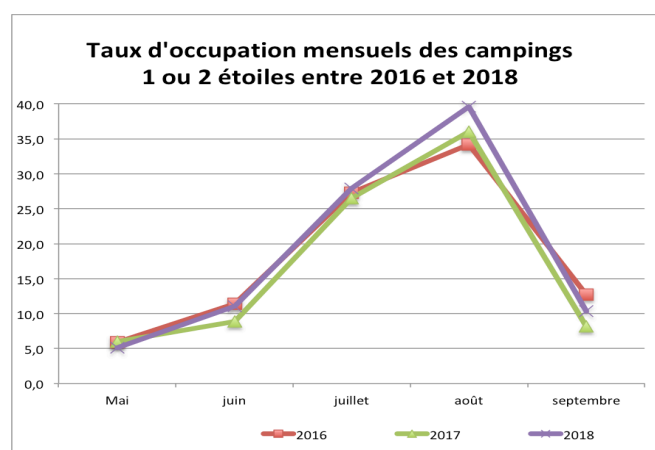
Les campings non classés tirent vers le bas les chiffres départementaux ; ce sont des anciens campings en cours de rénovation ou en cours de requalification et les campings en cours de classement. Ce sont les campings haut de gamme qui ont les meilleures fréquentations et qui attirent des clientèles françaises et étrangères.

Les taux d'occupation des campings non classés entre 2016 et 2018



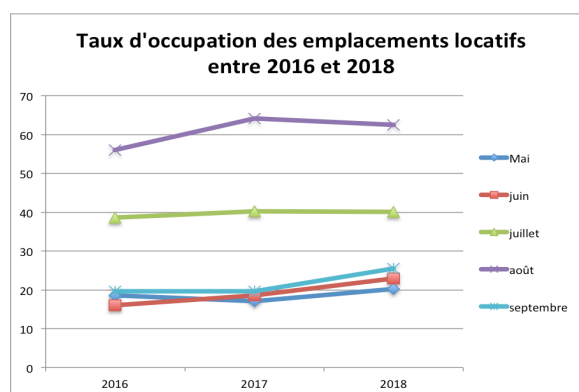
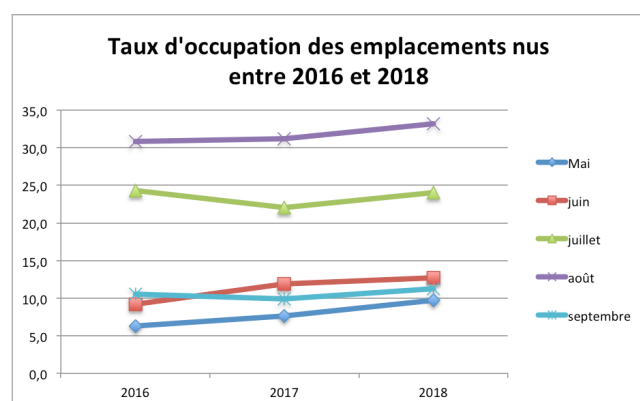
La fréquentation des campings non classés reste inférieure à celle des campings classés.

Répartition des taux d'occupation par niveau de classement



L'activité de l'hôtellerie de plein air est très marquée par la haute saison. Il existe une trop forte concentration de la fréquentation sur les mois de Juillet et Août.

Historiques taux d'occupation nus et locatifs



Les taux d'occupation des emplacements locatifs sont deux fois plus importants que ceux des emplacements nus. Les emplacements nus stagnent toujours autour de 30% depuis quelques années au meilleur de la saison.

Une durée moyenne de séjour :

Comme l'année précédente, la durée moyenne de séjour (DMS) globale n'a quasiment pas évolué en 2018 (2,7 jours contre 2,6 jours en 2017), que cela soit pour les Français (2,8) ou pour les étrangers (2,4). L'allongement de la durée des séjours des Néerlandais (2,9 contre 2,5) n'a pas eu beaucoup d'impact sur la DMS des étrangers. L'hôtellerie de plein air de la Haute-Vienne reste globalement orientée sur le passage et le court séjour.

Outre la nationalité française, les facteurs qui favorisent des DMS plus longues sont :

- les emplacements équipés (4,4 jours contre 2,3 pour les emplacements nus) ;
- le classement en 1 ou 2 étoiles (3,1 jours), probablement sur un positionnement tarifaire mieux adapté à la clientèle de la Haute-Vienne ;
- le mois d'août (3,2 jours).

Les nuitées françaises et étrangères

Nuitées	Français	Etrangers	dont Néerlandais	dont Britanniques	dont Belges	dont Allemands
Avril	4 514	1859	678	564	198	240
Mai	11 831	5685	2464	1887	253	641
Juin	14 345	9480	4494	3080	697	702
Juillet	39 308	20563	10929	3837	2844	1289
Août	67 045	23857	12236	5774	2059	1881
Septembre	16 232	6317	2521	1699	593	891
Total	153 274	67 761	33 322	16 841	6 643	5 645

L'hôtellerie de plein air a généré en 2018 un volume de fréquentation de **221035 nuitées**, en hausse de **5,2%** en un an. **68,2% des nuitées ont été réalisés sur les mois de juillet et août** (70,5% en 2017 et les trois-quarts en 2016). La saisonnalité s'est à nouveau atténuée, de 2,3 points par rapport à 2017, même avec une plus forte fréquentation estivale. Les campings 3 à 5 étoiles ont représenté 66% des nuitées (60% en 2017 et 2016), alors qu'ils constituent 53,5% de la capacité d'accueil. Les emplacements équipés (locatifs), tous niveaux de classement confondus, ont accueilli 30,6% des nuitées (plus de 29% en 2017 et 2016), alors qu'ils représentaient 15% de l'offre HPA.

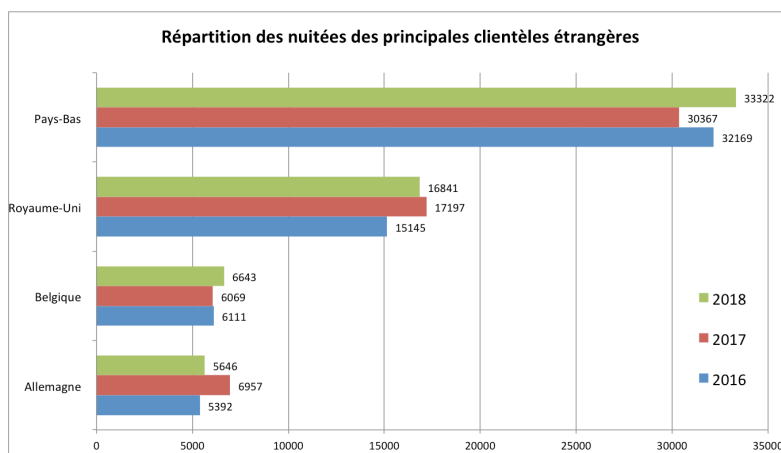
Les Français ont représenté près de 69% de la fréquentation (comme en 2017). Quatre pays ont constitué plus de 92% de la fréquentation étrangère (comme en 2017) : Pays-Bas, 49,2% (46,3% en 2017) ; Grande-Bretagne, 24,9% (26,2% en 2017) ; Belgique, 9,8% (9,3% en 2017) ; Allemagne, 8,3% (10,6% en 2017).

Indépendamment des aléas climatiques, il est possible d'identifier les **facteurs de dessaisonnalisation** de l'activité des campings dans le département (variables dont moins de 68,2% de la fréquentation s'est déroulée en juillet et août 2018). Ces facteurs sont les suivants :

- les emplacements équipés (62,8% de leur activité en période estivale) ;
- les campings classés 3 à 5 étoiles (65,2%) ;
- les étrangers en général (65,6%) et plus particulièrement les allemands (56,2%) et les britanniques (57,1%).

Historique clientèles étrangères

Les nuitées néerlandaises représentent 46% (-9%) des nuitées étrangères et 14,6% de l'ensemble des clientèles. Les Néerlandais et les Britanniques, les Belges et les Allemands représentent 73% des clients étrangers.



En Haute-Vienne, l'installation de locatifs sur les emplacements a plus d'impact sur la durée des séjours que le niveau de classement des campings. Toutefois, les campings classés bénéficient de séjours plus longs que les campings non classés.

L'hôtellerie

OFFRE

Source : base de données LEI, CDT.

60 établissements classés.

5 résidences hôtelières et de tourisme.

3 904 lits en hôtels classés.

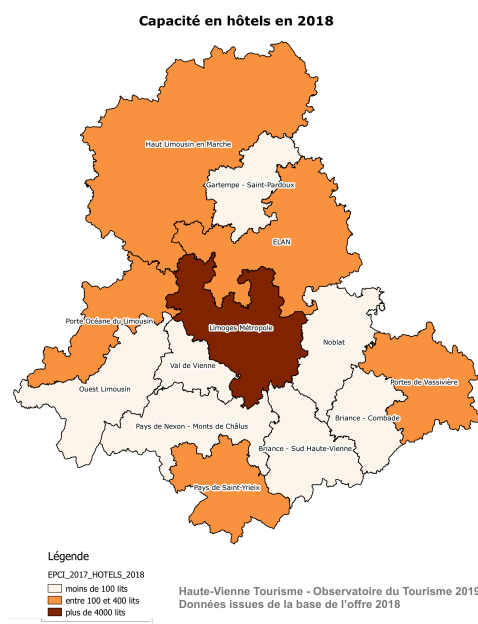
576 lits en résidence

45 hôtels non classés (1 598 lits 25,9% du total des lits).

6 078 lits classés et non classés

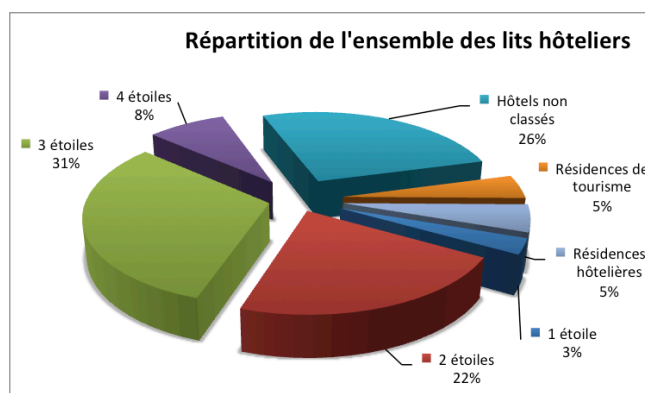
Répartition de la capacité d'accueil en hôtels classés

	Etab.	Lits	Evolution sur 1 an	Part capacité
1 étoile	3	176	0	2,9%
2 étoiles	23	1 332	-0,3%	21,9%
3 étoiles	28	1 904	+0,1%	31,3%
4 étoiles	5	492	0	8,1%
Total	60	3 904		100%



Le poids de Limoges et de son agglomération : Limoges Métropole affiche 81% des lits classés et non classés du département (4 922 lits).

La Haute-Vienne offre en 2018 plus de 6 000 lits hôteliers (un peu moins qu'en 2017) répartis sur 110 établissements (115 établissements en 2017, 123 en 2016). La capacité d'hébergement hôtelier a légèrement diminué (-1,5%) avec la fermeture de 5 établissements. L'offre hôtelière et assimilée représente 28,2% de la capacité d'accueil marchande du département (27,7% en 2017 et 2016). Elle diminue moins vite que l'offre des autres hébergements marchands. En 2018, la Haute-Vienne a connu à nouveau une montée en gamme de l'offre hôtelière. Les hôtels classés représentent 64,2% de l'offre hôtelière (63,3% en 2017, 60,8% en 2016) et les hôtels classés 3 ou 4 étoiles 39,4% (38,8% en 2017 et 35,7% en 2016). A contrario, la part des hôtels non classés passe de 27,5% en 2017 à 26,3% en 2018 (30,1% en 2016). Si l'offre hôtelière se concentration toujours en espace urbain, la zone rurale peinent à conserver une offre hôtelière. Celle-ci passe de 1400 lits en 2016 à 1238 lits en 2017 et 1 156 en 2018, soit une baisse de 17,4% en 2 ans, particulièrement marquée sur Briance-Combade (-33%), Nexon Châlus (-43%), et Noblat (-34%).



LA FREQUENTATION DES HOTELS

Source : INSEE Limousin.

705 305 nuitées totales dont **503 226** nuitées dans des hôtels classées

Pour les hôtels classés : **432 097** nuitées françaises et **71 129** nuitées étrangères.

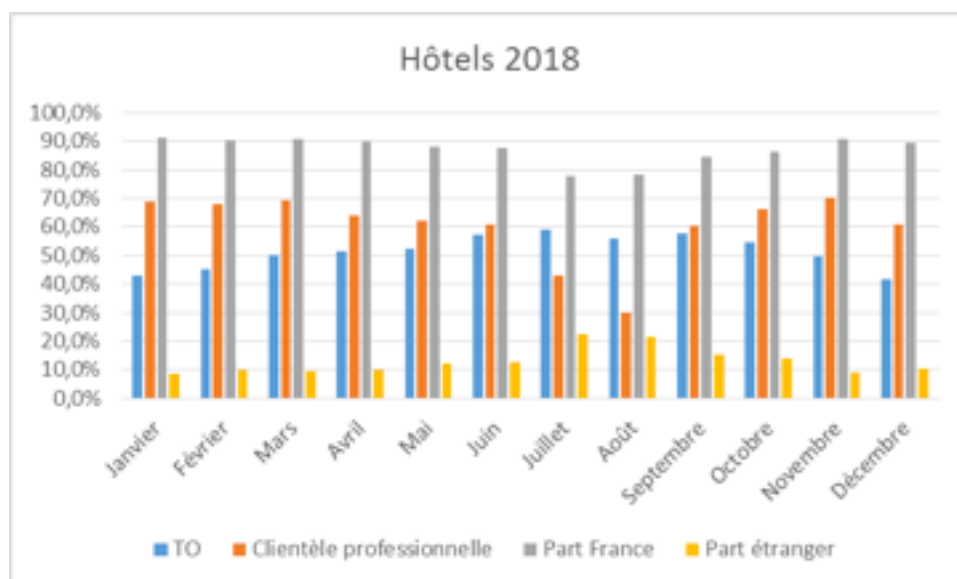
Les nuitées étrangères représentent **13,9%** de l'ensemble des nuitées.

Pour l'ensemble des hôtels enquêtés, les **principales nationalités étrangères** en nuitées sont : les **Britanniques** (qui représentent **25,3%** des nuitées étrangères), les Belges (14,4%), les Espagnols (10,3%), les Néerlandais (9,1%), et les Allemands (7,9%). 86% des nuitées étrangères sont européennes.

2018	Hôtels classés	2017
705 305	nuitées totales	740 223
607 269	nuitées françaises	644 194
98 036	nuitées étrangères	96 029
51,8%	taux d'occupation	54%
13,9	part nuitées étrangères	13%
1,4	durée moyenne de séjour	1,4
58,1%	% clientèle d'affaires	61%

Les taux d'occupation		
2018	Hôtels	2017
60,7	Chaînes	64
45,1	Indépendants	46
47,2	Non classés	49
49,5	Total 1 et 2 étoiles	52
55,9	3 étoiles	57,2
56,6	Total 4 + 5 étoiles	59
ND	Classés	ND
51,8	ENSEMBLE	54

La fréquentation hôtelière s'est élevée à plus **705 000 nuitées, en baisse de 4,7% sur un an**, dont 86% de clientèle française. La durée moyenne de séjour étant stable, cette détérioration de l'activité est due à une baisse du nombre d'arrivées. Il est à noter que si les nuitées françaises ont diminué de 5,7%, les nuitées étrangères ont augmenté de 2,1%.



La durée moyenne de séjour (DMS) est de 1,4 nuit, comme en 2017 et en 2016. Cette DMS ne varie pas sensiblement selon les nationalités : 1,42 pour les français et 1,39 pour les étrangers. Elle varie de 1,25 pour les Pays-Bas à 2,04 pour le Japon.

Le même phénomène a été constaté en Nouvelle-Aquitaine, quoique dans des proportions différentes : nuitées totales (-1,1%), nuitées françaises (-2,8%), nuitées étrangères (+7,4%).

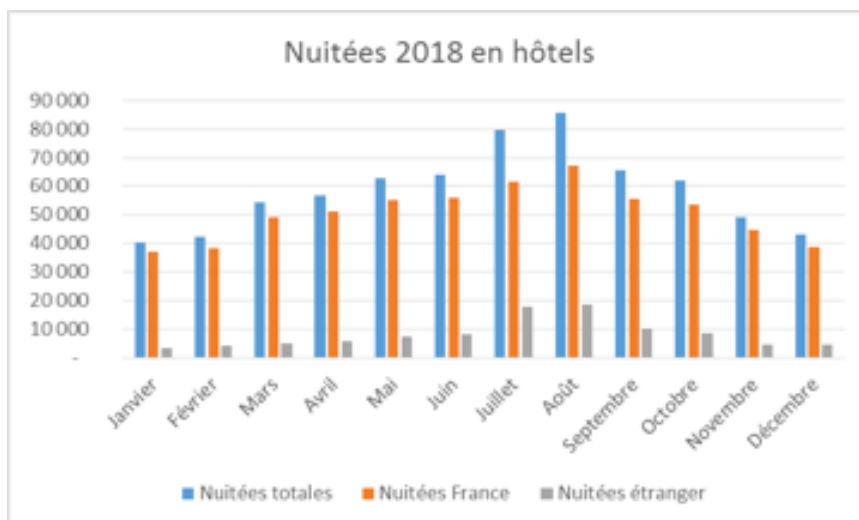
Contrairement aux années précédentes, **le taux d'occupation de l'hôtellerie a diminué de plus de 2 points en 2018** pour s'établir à 51,8%. Après une bonne saison 2017 (54,0%), 2018 retrouve des niveaux plus courants. Toutefois, on constate une hausse de 0,7 points par rapport à 2016 et de 1,3 points par rapport à 2015. **Cette baisse du taux d'occupation est constatée chaque mois (et particulièrement en février, mai, juin, août et septembre) et quel que soit le niveau de classement.** Les meilleurs taux d'occupation sont relevés dans les hôtels de chaînes (60,7%) et les hôtels classés de 3 à 5 étoiles (de 55,9% à 56,6%). Ainsi, la notoriété des marques, leur capacité de réservation en ligne et la qualité des établissements apportent un avantage commercial. La période de mai à octobre connaît des taux d'occupation supérieurs à la moyenne annuelle (de 52,2% à 59,2%), ce qui traduit un impact du tourisme d'agrément.

Cependant, la **dépendance vis-à-vis de la clientèle professionnelle reste forte** (58,1% sur l'année) même si elle diminue (61,0% en 2017), à comparer aux 44,7% en Nouvelle-Aquitaine, où le tourisme d'agrément génère proportionnellement plus de retombées pour l'hôtellerie.

Le taux d'occupation est corrélé à la fréquentation étrangère (14% de la fréquentation totale). Celle-ci est surreprésentée en juillet, août et septembre. Sur l'année, la fréquentation européenne représente 87,2% de la fréquentation étrangère, les Amériques 5,9% et la zone Asie – Océanie – Australie 5,6%.

Les principales clientèles étrangères (pays ou zones ayant représenté plus de 5% de la fréquentation étrangère) **restent assez stables** même si une croissance des bassins extra européens semble se dessiner : Royaume-Uni (23,5%, 22,2% en 2017), Belgique (14,4%, 15,7% en 2017), Espagne (10,3%, 11,6% en 2017), Pays-Bas (9,1%, 9,3% en 2017), Allemagne (7,9%, comme en 2017), Amériques, principalement Etats-Unis et Canada (5,9%, 5,8% en 2017), Asie-Océanie-Australie, principalement Chine, Japon et Australie (5,6%, 4,5% en 2017) et Italie (5,4%, 4,4% en 2017).

Les plus forts taux de croissance des nuitées étrangères proviennent de la zone Asie – Océanie – Australie (+26,7%), d'Italie (+23,6%), du Royaume-Uni (+7,5%) et d'Amériques (+5,0%).



HAUTE-VIENNE TOURISME
11 rue François Chénieux 87000 Limoges
Tél. : 05 55 79 04 04 - Fax : 05 55 79 79 47
infotourisme@cdt87.com

www.tourisme-hautevienne.com
www.randonnee-hautevienne.com
www.routes-porcelaine-limoges-hautevienne.fr



Cette brochure a été éditée avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Vienne